

## Délai de réembauche après un cdd?

Par adorey, le 20/02/2013 à 10:03

Bonjour, mon cdd prend fin le 24/02, et mon employeur va me faire une attestation assedic, seulement il me dit qu'il ne peut me réembauché qu'après 3 mois de délai?est-ce exact?pourquoi?peut-il embauché une autre personne en attendant?merci

Par pat76, le 21/02/2013 à 15:21

Bonjour

Quel était le motif du CDD?

L'employeur veut vous réembaucher en CDD (et pour quel motif) ou en CDI?

Quelle aura été la durée de votre CDD?